



Veyrier-du-Lac, le 18/02/2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL – VOTE DU BUDGET

Conformément aux délais fixés par les articles L.2121-11 et L.2121-12
Du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra, en Mairie, salle consulaire,

Lundi 02 mars 2026 à 19h00

Ordre du jour

En application des dispositions réglementaires, vous trouverez en pièce jointe les documents nécessaires à l'aide à la décision pour ce vote.

Les autres points à l'ordre du jour seront communiqués ultérieurement, dans le respect du délai réglementaire de trois jours avant la séance.

- Finances

- Budget Primitif - Affectation provisoire des résultats 2025.
- Approbation du budget primitif 2026.
- Fixation des taux d'imposition 2026.
- Centre communal d'action sociale (CCAS) – subvention d'équilibre 2026.
- Budget commercial - Adoption du compte financier unique (CFU) 2025.
- Budget commercial - Affectation du résultat - Compte financier unique 2025.
- Approbation du budget commercial 2026.

Le Maire,
Vanessa BRUNO

Affiché et mis en ligne le 18/02/2026